

Les Faits Marquants de la 17e Conférence des Parties à la CNULCD : Lundi 17 août 2026

La 17e session de la Conférence des Parties (COP 17) à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD) s'est ouverte le lundi 17 août. La COP a élu Batmunkh Battsetseg, Ministre des Affaires étrangères de la Mongolie, à la présidence de la COP 17, a entendu les déclarations liminaires et a examiné les questions d'organisation. Dans l'après-midi, la Grande commission (GC) et le Comité chargé de l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention (CRIC) se sont réunis en sessions parallèles et ont entamé les discussions sur le budget, la sécheresse et la mise en œuvre effective de la Convention aux niveaux national, infra-régional et régional.

Cérémonie d'ouverture

À l'issue d'un spectacle culturel, Nyam-Osoryn Uchral, Premier ministre de la Mongolie, a souhaité la bienvenue aux participants en Mongolie et les a exhortés à faire de la COP 17 une plateforme de solutions et de dialogue ouvert, afin de transformer les engagements en résultats concrets. Mettant en avant l'Année internationale des pâturages et des éleveurs (AIPE), il a souligné l'importance de protéger ces écosystèmes qui relient les populations, l'alimentation et la nature.

La Secrétaire exécutive de la CNULCD, Yasmine Fouad, a souligné que la Mongolie illustre le lien entre la restauration des terres et la dégradation des sols, d'une part, et les moyens de subsistance, la sécurité alimentaire, la sécurité de l'approvisionnement en eau et les générations futures, d'autre part. Elle a exhorté les participants à œuvrer à la restauration des écosystèmes ainsi qu'au rétablissement des moyens de subsistance, de la résilience et de l'espoir dans le système multilatéral.

Séance plénière

Le Président de la COP 16, Osama Ibrahim Faqeeha (Arabie saoudite), a ouvert la COP 17.

Dans son allocution d'ouverture, M. Faqeeha a appelé la COP à tirer parti de la dynamique internationale née des résultats de la COP 16, qu'il a qualifiée de tournant historique ayant permis une large participation des parties prenantes, et à se concentrer sur la sécurité hydrique et alimentaire, la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et le bien-être social.

Dans son discours d'ouverture, la Présidente de la COP 17, Battsetseg, a souligné la profonde pertinence de la Convention pour la Mongolie. Notant que « nous sommes unis par notre souci de la Terre », elle a appelé les Parties à œuvrer ensemble pour redonner espoir. Évoquant le rôle de la Mongolie dans le lancement de l'AIPE, elle a mis en avant la valeur mondiale des pâturages, ainsi que les savoirs et les moyens de subsistance des éleveurs.

Attirant l'attention sur les récentes sécheresses extrêmes, la Secrétaire exécutive de la CNULCD, Mme Fouad, a souligné que la sécheresse représentait un risque systémique pour la sécurité alimentaire et hydrique, le commerce international, l'approvisionnement énergétique, la stabilité et la prospérité. Elle a appelé à une mise en œuvre inclusive et centrée sur l'être humain, garantissant la sécurité alimentaire et hydrique, un écosystème sain et les moyens de subsistance des communautés. Attirant l'attention sur la Déclaration mondiale des éleveurs, elle a appelé les Parties à faire des pâturages une priorité mondiale en matière de politique et d'investissement. Soulignant les liens entre les migrations et la Désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), elle s'est félicitée de la restauration des terres en tant que mesure préventive visant à garantir la prospérité, la stabilité et la sécurité.

Déclarations liminaires : La Côte d'Ivoire, au nom du GROUPE AFRICAÎN, a appelé à renforcer les ressources financières allouées au Secrétariat et à parvenir à un accord visant à renforcer la coopération en matière de sécheresse. Elle a en outre suggéré la poursuite des travaux du Groupe de travail intergouvernemental sur le Futur cadre stratégique (GTI-FCS) avec un mandat clair.

L'Inde, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a soutenu la poursuite de l'élaboration d'un Futur cadre stratégique (FCS) qui fournisse les capacités institutionnelles et les ressources nécessaires pour lutter contre la DDTS. Elle a encouragé la conclusion d'un accord sur une décision relative à la sécheresse qui ne soit pas normative mais adaptée au contexte de chaque pays, et a soutenu une décision budgétaire permettant au Secrétariat de remplir son mandat.

Le Paraguay, au nom du GROUPE DE L'AMÉRIQUE LATINE ET DES CARAÏBES (GRULAC), s'est déclaré favorable à un cadre stratégique fondé sur les résultats, ancré dans la science et étayé par des indicateurs solides. Il a appelé à l'augmentation des flux financiers et a exhorté les pays développés à respecter leurs obligations.

L'UE a souligné l'opportunité que représente le « triple semestre des COP » pour les Conventions de Rio, notant qu'il est dans l'intérêt de tous que ces accords multilatéraux se renforcent mutuellement et favorisent la cohérence des politiques. Elle a insisté sur l'importance de réorienter les financements en s'attaquant aux subventions néfastes contribuant à la DDTS.

L'Espagne, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE POUR LA MÉDITERRANÉE SEPTENTRIONALE, a souligné que l'investissement dans la gestion durable des terres est non seulement essentiel pour la durabilité environnementale, mais aussi pour le renforcement de la résilience économique des communautés. Elle a appelé à ce que la science reste au cœur de la Convention, soulignant que des données fiables sont importantes pour une prise de décision éclairée et pour faciliter les processus d'alerte précoce.

L'Égypte, au nom de la LIGUE DES ÉTATS ARABES, a souligné que la sécheresse affecte l'eau, l'alimentation, la paix et la sécurité. Elle a insisté sur le fait qu'une gestion équitable et juste de l'eau doit se fonder sur le droit international et les principes d'utilisation équitable et de non-préjudice. Elle a appelé à renforcer la mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre.

L'Azerbaïdjan, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE POUR L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a souligné que la lutte contre la DDTS n'est pas seulement un objectif environnemental, mais un impératif pour soutenir les moyens de subsistance et bâtir des sociétés plus durables. Il a insisté sur le fait que la science, la technologie et le partage des connaissances doivent rester au cœur de la Convention.

Onon Sodov, de l'Association mongole des personnes âgées, s'exprimant au nom de la SOCIÉTÉ CIVILE, a mis en avant trois priorités : une participation effective et significative de la société civile ; l'investissement dans les actions locales en faveur des terres pour parvenir à la Neutralité en matière de dégradation des terres (NDT) ; et l'intégration des perspectives de la société civile dans la planification future, les travaux scientifiques et politiques, ainsi que dans l'établissement des rapports.

Adoption de l'ordre du jour : La Présidente de la COP 17, Mme Battsetseg, a présenté le projet d'ordre du jour ([ICCD/COP\(17\)/1/Rev.1](#)) pour adoption. La FÉDÉRATION DE RUSSIE s'est opposée à l'adoption de l'ordre du jour, affirmant que les experts d'Asie centrale n'avaient pas pu participer aux travaux du Groupe de travail intergouvernemental sur les systèmes forestiers (GTI-SF) (point 3 de l'ordre du jour). Elle a déclaré qu'elle retirerait son objection si les scientifiques russes étaient autorisés à assumer les « rôles qui leur reviennent de droit ».

Le BRÉSIL a demandé l'inclusion d'un point de l'ordre du jour consacré à la bioéconomie et à sa pertinence pour les zones arides. L'Inde, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE POUR L'ASIE, s'est opposée à l'ajout d'un nouveau point de l'ordre du jour en raison de contraintes de temps, ce qui a conduit le BRÉSIL à retirer sa proposition.

Les ÉTATS-UNIS se sont opposés à trois points de l'ordre du jour : les synergies (point 4 de l'ordre du jour) ; l'égalité des genres (sous-point du point 5 de l'ordre du jour) ; et la société civile (point 8(a) de l'ordre du jour). L'UE et le BRÉSIL ont exprimé leur soutien au projet d'ordre du jour, y compris aux travaux sur l'égalité des genres et les synergies.

La Présidente de la COP 17, Mme Battsetseg, a proposé d'adopter provisoirement l'ordre du jour, en reportant l'adoption des points 3, 4, 5 et 8(a), qui nécessitent des consultations supplémentaires. Aucune objection n'a été formulée.

Élection du Bureau : La COP a élu les Vice-présidents suivants : la Côte d'Ivoire et le Cameroun (Groupe africain) ; les Îles Cook (Asie-Pacifique) ; le Brésil et Saint-Vincent-et-les-Grenadines (GRULAC) ; ainsi que la France et la Suisse (Groupe de l'Europe occidentale et autres). La Présidente Battsetseg a indiqué que l'élection des deux Vice-présidents du Groupe des pays d'Europe de l'Est et du rapporteur aurait lieu à une date ultérieure.

Création des organes subsidiaires : La plénière a établi la GC qui sera présidée par Khalid Cherki (Maroc).

Accréditation des organisations intergouvernementales, des organisations de la société civile et des représentants du secteur privé, et admission d'observateurs : La COP a adopté le document [ICCD/COP\(17\)/INF.6](#), en prenant note, dans le rapport, de l'objection formulée par l'AZERBAÏDJAN concernant l'accréditation de deux ONG.

Grande commission

Le Président de la GC, Khalid Cherki, a ouvert la séance lundi après-midi, invitant les délégués à faire preuve d'ouverture d'esprit et à adopter une approche collaborative. Il a mis en place deux groupes de contact. La GC a approuvé la nomination de Marine Collignon (France) en tant que Modératrice du Groupe de contact chargé de toutes les autres questions. M. Cherki animera le Groupe de contact sur le budget jusqu'à ce qu'un modérateur soit désigné.

Programme et budget : Le Secrétariat a présenté le programme et le budget pour l'exercice biennal 2027–2028 ([ICCD/COP\(17\)/7](#) et [ICCD/COP\(17\)/INF.1](#)), les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale de la Convention ([ICCD/COP\(17\)/INF.3](#)), le rapport sur l'état des contributions aux fonds d'affectation spéciale de la Convention (2025–2026) ([ICCD/COP\(17\)/INF.7](#)) et le rapport du Bureau d'évaluation ([ICCD/COP\(17\)/INF.2](#)). Le Secrétariat a présenté trois scénarios budgétaires : un scénario de croissance nominale nulle, un scénario de croissance réelle nulle et une augmentation de 28,69 % visant à créer trois postes supplémentaires. Le Comité des commissaires aux comptes des Nations unies a donné un aperçu de ses [rapports d'audit financier et de performance](#). Ensuite, le Secrétariat a présenté le rapport du Bureau d'évaluation ([ICCD/COP\(17\)/INF.2](#)).

L'UE a insisté pour que les déficits actuels dans les contributions budgétaires soient comblés. Le BRÉSIL a souligné que, si la discipline budgétaire est nécessaire, elle ne doit pas conduire au gel des postes indispensables. Il a fait remarquer que la viabilité financière exige le paiement intégral des contributions, mais qu'il convient d'éviter d'imposer des charges supplémentaires aux pays en développement.

La CHINE a suggéré que le Secrétariat réforme et normalise ses procédures financières afin de garantir une utilisation efficace des ressources. Elle a proposé que la COP exhorte les Parties ayant des arriérés de paiement à s'acquitter de leurs obligations.

Le JAPON a soutenu le budget à croissance nominale nulle, soulignant l'importance d'une gestion rentable et efficace des

fonds, et a proposé que les coûts opérationnels supplémentaires soient couverts par des contributions volontaires et des mécanismes externes.

L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné qu'un budget adéquat est essentiel pour respecter les engagements, et a insisté sur le fait que la région ne peut accepter un élargissement de son mandat sans ressources supplémentaires proportionnées.

Le MAROC a souligné que les contributions volontaires ne peuvent se substituer au financement du budget ordinaire et a appelé à l'adoption d'un budget équilibré et axé sur les résultats.

La SOCIÉTÉ CIVILE a appelé à des engagements financiers plus fermes et a souligné l'importance d'investir directement dans les acteurs locaux et les organisations de base.

Le Président Cherki a proposé, et les délégués ont accepté, de renvoyer ce point de l'ordre du jour au Groupe de contact sur le budget.

Sécheresse : Le Secrétariat a présenté les documents pertinents ([ICCD/COP\(17\)/11](#) et [ICCD/COP\(16\)/24/Add.1](#)).

Le TOGO a appelé à l'adoption d'un cadre juridique sur la sécheresse assorti d'un mécanisme de suivi. L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a souligné qu'un protocole mondial spécifique à la sécheresse était nécessaire pour établir un cadre permettant de lutter contre ce phénomène.

L'UE a souligné l'importance de faire progresser la riposte mondiale à la sécheresse, a appelé les Parties à faire preuve de souplesse et a réaffirmé son engagement en faveur d'un résultat équilibré sur la sécheresse. Le SURINAME a appelé à un meilleur suivi de la sécheresse, à une gestion intégrée des terres et de l'eau, ainsi qu'au renforcement des capacités techniques, en faisant valoir que les politiques et les instruments relatifs à la sécheresse au titre de la Convention devraient être souples et axés sur les pays, plutôt que de suivre une approche uniforme.

La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a exprimé l'espoir que les Parties mettent en commun leur savoir-faire et adoptent une décision contenant des mesures pratiques et des actions sur le terrain pour lutter contre la sécheresse dans le cadre de la Convention. OMAN a soutenu les efforts internationaux visant à améliorer les capacités de réponse aux sécheresses, en tenant compte des contextes nationaux de chaque État, et a souligné l'importance de la coopération régionale et de l'échange de connaissances et d'expertise.

Le BRÉSIL a déclaré que la sécheresse n'est plus un événement exceptionnel, mais un défi structurel en matière de développement. Il a appelé les Parties à saisir cette occasion pour renforcer la réponse à la sécheresse et à quitter Oulan-Bator avec un engagement fort. La SYRIE, avec le SÉNÉGAL et le BHOUTAN, a noté que le principal défi consiste à passer de la gestion de la sécheresse à une réponse proactive par le biais de la prévision, de l'alerte précoce et de l'action précoce. Ces pays ont souligné que la réponse à la sécheresse doit répondre aux besoins des communautés locales.

Afin de permettre une réponse prévisible et coordonnée à la sécheresse, le MAROC, le ZIMBABWE et l'ÉGYPTE se sont ralliés à la proposition du GROUPE AFRICAIN. Le ROYAUME-UNI n'a pas soutenu l'idée d'un protocole juridiquement contraignant et a encouragé les Parties à explorer d'autres options. L'ARABIE SAOUDITE a encouragé une action plus forte face à

la sécheresse, appelant les Parties à s'appuyer sur les acquis de la COP 16. L'URUGUAY a appelé à un engagement résolu, assorti des ressources nécessaires pour permettre une action sur le terrain. La CHINE a déclaré que la résolution de procédure adoptée lors de la COP 16 constituait une bonne base de discussion. L'Australie a encouragé à fonder les résultats de la COP 17 concernant la sécheresse sur les outils et initiatives disponibles, tout en ne soutenant pas un instrument juridiquement contraignant.

Faisant état de l'aggravation des effets de la sécheresse sur les Petits États insulaires en développement (PEID), SAINT-KITTS-ET-NEVIS a souligné la nécessité d'un soutien financier, scientifique et technologique continu. Le BHOUTAN a appelé à la coopération régionale, au renforcement des capacités, au transfert de technologies et à un financement prévisible et accessible.

Les ÎLES COOK ont mis en garde contre le fait qu'un protocole juridiquement contraignant pourrait alourdir les obligations des pays sans pour autant renforcer leurs capacités, et se sont prononcées en faveur d'un cadre souple, piloté par les pays. L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE (UICN) a suggéré qu'un cadre sur la sécheresse intègre des solutions fondées sur la nature et de haute intégrité en matière de planification et de réponse à la sécheresse.

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) a noté que le secteur agricole supporte 80 % de l'ensemble des pertes économiques causées par la sécheresse et a appelé à combler l'écart entre les engagements mondiaux et leur mise en œuvre au niveau national. Soulignant le rôle des services météorologiques et hydrologiques, l'ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE (OMM) a attiré l'attention sur ses travaux relatifs à l'élaboration de 10 propositions régionales, couvrant 42 Parties, dont le financement dépasse 240 millions de dollars américains.

Insistant sur la nécessité de politiques de lutte contre la sécheresse tenant compte des questions de genre et d'une gestion proactive de la sécheresse, la SOCIÉTÉ CIVILE a appelé à un renforcement du financement, du renforcement des capacités et de la coopération technologique.

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Lundi après-midi, la Présidente du CRIC, Philippine Dutailly, a ouvert la séance en soulignant l'importance de politiques inclusives et fondées sur la science pour soutenir la mise en œuvre de la Convention. Elle a insisté sur le fait que la promotion de synergies entre les Conventions de Rio constitue la solution la plus économique pour lutter contre la DDTS.

La Secrétaire exécutive de la CNULD, Mme. Fouad, a souligné que les Parties se trouvaient à un moment décisif pour la mise en œuvre et a mis en avant trois priorités : mobiliser des ressources à grande échelle pour assurer la mise en œuvre de la Convention et de l'ODD 15.3 (mettre fin à la désertification et restaurer les terres dégradées) ; renforcer le renforcement des capacités des femmes, des jeunes et des communautés locales ; et améliorer le suivi et l'établissement de rapports.

L'Angola, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE POUR L'AFRIQUE, a salué les progrès réalisés par le Groupe de travail intergouvernemental sur la sécheresse,

mais a souligné que les ressources financières destinées à la mise en œuvre de la Convention restaient insuffisantes et inadaptées à l'ampleur et à l'urgence de la DDTS.

La Chine, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE POUR L'ASIE, a souligné que la mise en œuvre de la Convention devait être pilotée au niveau national, fondée sur des données scientifiques et soutenue par une coopération internationale solide.

Le Brésil, s'exprimant au nom du GRULAC, a attiré l'attention sur le déficit de financement annuel de 278 milliards de dollars américains et a insisté sur la nécessité d'un financement supplémentaire adéquat, prévisible et accessible, d'un renforcement des capacités axé sur la demande, du transfert de technologies et de l'échange de connaissances.

Le Monténégro, au nom de l'ANNEXE DE MISE EN ŒUVRE RÉGIONALE POUR L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a déclaré que l'accès au financement restait une priorité essentielle pour la région. Il a encouragé le Mécanisme mondial à mobiliser diverses sources afin de soutenir l'intensification du Programme de définition d'objectifs de NDT 2.0 et de faciliter la mise en œuvre de projets de NDT prêts à être financés.

Le Kirghizistan, au nom de l'ASIE CENTRALE et de la RUSSIE, a appelé à remédier aux problèmes suivants : les divergences entre les indicateurs mondiaux et les données nationales ; la fragmentation des données ministérielles ; le manque de spécialistes qualifiés maîtrisant les SIG et la télédétection ; et la prise en compte limitée des indicateurs nationaux dans les méthodologies mondiales.

La RÉPUBLIQUE DOMINICAINE a rendu compte des progrès accomplis dans la définition de ses objectifs relatifs aux terres et aux forêts et a souligné la nécessité d'un financement adéquat, en particulier pour les petits États insulaires en développement (PEID).

L'UICN s'est félicitée de l'engagement pris d'intensifier la définition d'objectifs en matière de NDT et de promouvoir la planification intégrée de l'utilisation des terres comme moyen d'ancrer ces objectifs dans la planification nationale.

Adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux : Le CRIC a adopté l'ordre du jour et l'organisation des travaux ([ICCD/CRIC\(24\)/1/Rev.1](#)) et a approuvé la création d'un Groupe de contact, en désignant Charles Lange (Kenya) comme modérateur.

Mise en œuvre effective de la Convention aux niveaux national, infra-régional et régional : Examen du rapport du CRIC sur sa vingt-troisième session : Le Rapporteur Lange a présenté le rapport ([ICCD/CRIC\(23\)/8](#)). Il a mis en avant les conclusions et recommandations visant à faire progresser la mise en œuvre de la Convention et du Cadre stratégique 2018-2030, *notamment* en ce qui concerne : les objectifs volontaires en matière de NDT ; les cadres politiques et les questions thématiques relatives aux tempêtes de sable et de poussière, ainsi qu'au régime foncier ; et l'élaboration et la promotion d'activités de renforcement des capacités ciblées.

La SOCIÉTÉ CIVILE a exprimé sa gratitude au CRIC pour ses efforts visant à soutenir la mise en œuvre. Elle a toutefois souligné que le succès ne devait pas être mesuré uniquement à l'aune des politiques, des rapports et des stratégies, mais aussi à celle des

résultats concrets sur le terrain qui autonomisent les communautés et améliorent les conditions de vie.

Performance des institutions de la Convention et des organes subsidiaires : Le Secrétariat a présenté le rapport ([ICCD/COP\(17\)/INF.4](#)) et a souligné, entre autres, que 116 pays ont atteint leurs objectifs en matière de NDT, et que 22 projets visant à mettre en œuvre des actions pour atteindre ces objectifs ont bénéficié d'un financement total de 1,48 milliard de dollars américains.

Programme et budget pour l'exercice biennal 2027–2028 : Le Secrétariat a présenté un budget et un programme de travail intégrés et axés sur les résultats ([ICCD/COP\(17\)/7](#)) qui décrivent le contenu des travaux proposés ainsi que le coût des résultats attendus. Il a indiqué que les priorités du Programme de travail restaient centrées sur les questions interdépendantes de la terre et de la sécheresse, mises en avant grâce à une participation accrue des parties prenantes et à une efficacité organisationnelle renforcée.

Groupes de contact de la GC

Les deux Groupes de contact de la GC se sont réunis dans la soirée. Au sein du Groupe de contact de la GC chargé de toutes les autres questions, les délégués ont discuté de la manière d'avancer sur la question de la sécheresse. Alors que la plupart des délégations ont accepté d'utiliser le texte entre crochets annexé à la décision de la COP 16 sur la sécheresse, une délégation a réitéré son rejet de ce texte. Au terme d'une longue discussion de procédure, la Modératrice Collignon a proposé – et les participants ont finalement accepté – de commencer mardi par une discussion de haut niveau sur ce qu'ils attendent de cette décision, en utilisant le texte de la COP 16 simplement comme support de discussion, sans entamer de négociations ligne par ligne sur ce texte.

Dans les couloirs

En cette Année internationale des pâturages et des éleveurs, la COP 17 s'est ouverte à un moment propice. En tant que première des trois Conventions de Rio à tenir sa COP en 2026, la COP 17 dispose de l'occasion de donner le ton pour ce qui pourrait être une année charnière, observation partagée par de nombreux participants lors de la séance plénière d'ouverture. Cependant, la réunion venait à peine de commencer que les Parties ont été confrontées aux réalités géopolitiques actuelles : les États-Unis ont refusé d'adopter les points de l'ordre du jour relatifs aux synergies, à l'égalité des genres et à la société civile, tandis que la Fédération de Russie s'est opposée au point de l'ordre du jour concernant le cadre stratégique pour l'après-2030.

Certains ont exprimé leur inquiétude quant au fait que cela porterait un coup à la continuation des progrès sur ces questions cruciales. Beaucoup avaient espéré voir la COP 17 préparer le terrain pour le prochain cadre stratégique, conférer au Secrétariat des mandats nouveaux ou renouvelés pour collaborer avec d'autres conventions et organisations, et rendre opérationnels les nouveaux Groupes de travail sur les Peuples autochtones et les communautés locales, entre autres questions importantes. Comme l'a fait remarquer un participant de la société civile : « Sans nous, il est impossible d'avoir un impact et les Parties ne peuvent pas remplir leurs mandats. »